

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-42

L'an deux mille seize, le sept juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BONNICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (jusqu'à 19 h 00), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER, M. MORAND, Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET, M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avait donné procuration : Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (à partir de 19 h 00), Mme MARCEL à M. FRIAUD, M. BENEDIT à Mme DESABRE.

Madame Colette DUCOURTIOUX a été désignée Secrétaire de séance.

OBJET : Vente d'une partie d'espace vert rue du Docteur Michel Gaulier.

Madame ALTMAN, Adjointe à l'environnement, expose qu'un administré demeurant 100, rue du Docteur Michel Gaulier souhaite acquérir une bande de terrain d'environ 175 m², faisant partie de la parcelle cadastrée AP n° 469, actuellement espace vert appartenant à la ville, au lotissement des Mûriers.

Cette personne projette de réaliser une extension de son habitation et, par la même occasion, d'agrandir son terrain afin de ne pas construire en limite de propriété.

Une estimation a été demandée au Service des Domaines qui a fixé le prix à 12,00 € le m².

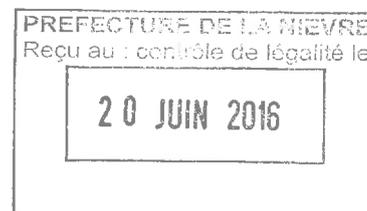
Les divers frais engendrés par le découpage des parcelles, la rédaction de l'acte notarié, ainsi que la mise en place d'une clôture seront pris en charge par l'administré.

Par courrier du 13 mai 2016, le futur acquéreur a fait part de son accord sur cette proposition.

Ce dossier a été examiné en commission travaux le 26 mai 2016.

Madame ALTMAN propose d'adopter cette proposition, d'imputer les frais inhérents à cette cession aux acquéreurs et d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Adopté par 24 voix pour et 5 abstentions.



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 14 juin 2016

Le Maire



Isabelle BONNICEL